

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 06 juillet 2021 à 20H00
A la salle des fêtes de Sainte Juliette Sur Viaur

| | | |
|-----------------------------------|--|----|
| Nombre de Membres : | En exercice : | 14 |
| ☞ Présents : 13 | ARRIETA Marie, CHALET Frédéric, CURNUT Henri, FABRE Annie, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon | |
| ☞ Absents excusés : | SIMON Nathalie | |
| ☞ Procurations données : | SIMON Nathalie à MALGOUYRES Christophe | |
| ☞ Secrétaire de séance : | VERGNAT Christophe | |
| ☞ Date de la convocation : | 28 juin 2021 | |

❖ **Ordre du jour**

❖ **Délibérations :**

- **Avenant au marché du projet Maison pour Tous**
- **Décisions Modificatives**

❖ **Questions diverses**

- ✓ Maison pour tous : réception des travaux
- ✓ Rénovation des bâtiments
- ✓ La plantation des Mais
- ✓ Retour des travaux de la commission animation
- ✓ Devis : Adressage
- ✓ Aire de jeux de Parlan
- ✓ Commande des panneaux Attention aux enfants
- ✓ La parole est aux élus pour les divers retours des travaux suivis ou réalisés

- ❖ **Compte rendu de la séance du 10 mai 2021**

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

- ❖ **3 jeunes de la commune sont venus afin de participer à l'élaboration du règlement de la salle des jeunes, ainsi que de la charte de bon usage. Les élus les félicitent pour leurs implications dans la vie de la commune.**

❖ **Délibérations**

2021/044 Avenant du marché de la maison pour tous

Monsieur le Maire explique qu'il convient de passer un avenant du marché de la maison pour tous afin de clôturer ce marché,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°2020/076 du 16 novembre 2020 relatives à l'approbation de l'avant-projet détaillé de l'opération de la rénovation de la maison pour tous

VU les conclusions de la commission d'appel d'offres du 05 aout 2019

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021 de la Commune,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **de conclure** les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée .

| Lot | Entreprises | Marché HT | Avenant HT | Marché TTC |
|-----|-----------------------------|-----------|------------|------------|
| 1 | CABA BOUSQUET ASSIER | 23 321.73 | 965.00 | 29 144.08 |
| 3 | MEB | 9 086.00 | 1 064.00 | 12 180.00 |
| 4 | SOPLAICA | 12 596.43 | 474.08 | 15 684.61 |
| 5 | COUPIAC | 6 554.00 | 1 465.20 | 9 623.04 |
| 6 | SALEIL Olivier | 3 961.84 | 232.28 | 5 032.94 |
| 7 | VEYRAC Francis | 4 155.66 | 0.00 | 4 986.79 |
| 8 | DE BRITO | 4 066.55 | 850.00 | 5 899.86 |

- **d'autoriser** le maire ou son adjoint délégué à signer le ou les avenant(s) considéré(s) ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

2021/045 Décision modificative n°1 budget communal

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il faudrait augmenter le budget de l'opération Maison pour tous.

Il faudrait également augmenter le budget de l'opération « 1901 radars pédagogique » de 5000€ .

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'adopter** la modification suivante du Budget Principal :

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D 2128-2001 : Cœur de village tranche 2 | 30 000.00 € | |
| D 21318-1604 : Aménagement Maison pour Tous | | 30 000.00 € |
| D 2188-1901 : Eclairage Public | 28 000.00 € | |
| D 2188-2003 : Radar pédagogique | | 5 000.00 € |
| D 21534-1901 : Eclairage public | | 23 000.00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 58 000.00 € | 58 000.00 € |

- **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

❖ Questions diverses :

- ✓ Maison pour tous : réception des travaux

Mardi dernier, le maître d'œuvre : AMJ a réceptionné les travaux avec les élus en charge du suivi.

- ✓ Rénovation des bâtiments locatifs de la commune (ancien presbytère, au-dessus de l'école, ancienne école du Piboul)

- Il faut faire l'isolation, Mme Annie Fabre explique l'urgence des travaux afin de ne pas perdre les primes CEE

- ✓ Retour conseil d'école

Monsieur Gayrard indique que pour la rentrée il y aura environ 59 enfants.

- ✓ La plantation des Mais

Le comité de pilotage va se réunir ce lundi 12 juillet pour finaliser le programme de la journée du 11 septembre si les conditions sanitaires nous le permettent.

Une urne est posée à la mairie pour recueillir les dons des habitants et les associations
Le programme détaillé qui sera arrêté par le comité sera communiqué aux élus ultérieurement.

Monsieur le Maire précise qu'il reviendra aux élus d'offrir l'apéritif à la population.

- ✓ Devis : Adressage

Monsieur Serge Gayrard présente les plaques pour les numéros des rues.

Début 2022 un courrier sera envoyé aux familles pour les modalités relatives aux numéros des bâtiments.

- ✓ Aire de jeux de Parlan

Monsieur Henri Cournut indique que les travaux pour l'aire de jeux à Parlan ont débuté.

- ✓ Commande des panneaux Attention aux enfants

Suite à la demande des habitants de Parlan et du Bès, Monsieur le Maire présente le modèle des panneaux commandés « attention aux enfants ». 6 panneaux commandés en tout 2 seront installés à Parlan et 2 au Bès 1 route de Pourrières et 1 route de Pont de Grand Fuel.

- ✓ La parole est aux élus pour les divers retours des travaux suivis ou réalisés.

Madame Pean Barre explique que les chemins sont nettoyés.

Monsieur Henri Cournut dit que les toilettes de la maison pour tous sont accessibles.

Monsieur Chalet indique que le chemin de la station du Piboul est détérioré.

Levé de séance à 23h40